

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



[@Rennes_presse](#)

Mercredi 13 novembre 2019

écoTravo-Maison

Un nouveau dispositif clé en main pour la rénovation énergétique des maisons individuelles

Financé par Rennes Métropole à hauteur de 30 millions d'euros sur les 6 prochaines années, écoTravo est un dispositif qui accompagne les propriétaires dans leur démarche de rénovation énergétique.

À compter du mois de novembre 2019, le dispositif est élargi aux propriétaires de maisons individuelles qui pourront bénéficier d'aides directes forfaitaires de 8 000 ou 15 000 euros en fonction de leurs revenus. 3 propriétaires sur 4 de la métropole sont concernés par écoTravo-maison.

Ce dispositif constitue un levier majeur du Plan climat air énergie de Rennes Métropole pour atteindre l'objectif de 6 000 logements rénovés par an en 2024.

Une accélération de la rénovation énergétique pour répondre à l'urgence climatique

Le 4 avril 2019, face à l'urgence climatique, le Conseil de Rennes Métropole a adopté le [Plan climat air énergie territorial](#) (PCAET). Le territoire s'est fixé l'ambition de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant à l'horizon 2030. La rénovation énergétique est un levier stratégique pour agir, l'habitat représente ¼ des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Une montée en puissance des aides

En 2015, Rennes Métropole lançait écoTravo, plateforme de rénovation de l'habitat proposant des méthodes et outils pour accompagner les propriétaires dans leur démarche de rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.

Pour accompagner la montée en charge quantitative et qualitative, Rennes Métropole mobilise une enveloppe de 30 millions d'euros sur les 6 prochaines années et fait partie des premières métropoles de France à soutenir le projet de

rénovation énergétique des maisons individuelles du parc privé.

Un dispositif clé en main

Le dispositif écoTravo-maison prévoit :

- Un accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation ;
- L'attribution d'aides au financement d'audit ;
- L'attribution d'aides aux travaux de rénovation énergétique permettant d'atteindre le niveau BBC (équivalent étiquette B) :
 - Forfait d'aide directe de 15 000 € pour les ménages modestes
 - Forfait d'aide directe de 8 000 € pour les classes intermédiaires

Les étapes de l'accompagnement du projet : un parcours simple et personnalisé

- Rencontre du ménage avec un conseiller écoTravo - un numéro vert unique et gratuit : 0 800 000 353 - pour construire son projet et ouverture d'un dossier de demande d'aides pour l'audit
- Réalisation de l'audit énergétique de la maison et réception des aides de Rennes Métropole
- Choix du projet de travaux et ouverture d'un dossier de demande d'aides
- Réalisation des travaux et versement des aides de Rennes Métropole

Contacter écoTravo

Numéro vert unique et gratuit : 0 800 000 353

Site internet : ecotravo.rennesmetropole.fr

Pièces jointes

- Présentation du dispositif
- Flyer grand public
- Parcours du ménage